

DOROTA ŚLIWA

COLLOQUE INTERNATIONAL, CAËN, 9-11 AVRIL 1987
L'AMBIGUÏTÉ ET LA PARAPHRASE: OPÉRATIONS LINGUISTIQUES,
PROCESSUS COGNITIFS ET TRAITEMENTS AUTOMATISÉS

Dans la première moitié d'avril 1987, l'Université de Caën a organisé une rencontre interdisciplinaire sur le thème de l'ambiguïté-paraphrase.

Les débats ont été inaugurés par la présentation de la problématique:

– en linguistique par C. FUCHS (CNRS, Université de Caën) qui a précisé qu'il s'agit pour la linguistique de décrire ces phénomènes du point de vue des systèmes linguistiques. Trois grands types d'approches encore partielles sont attestées en linguistique: l'auteur les désigne respectivement par les termes d'"homonymie" et "synonymie", d'"indétermination" et "non--synonymie", de "polysémie" et "quasi-synonymie". L'enjeu est de les appréhender comme des propriétés essentielles des langues naturelles, par opposition aux langages formels: souplesse, labilité, marge de jeux et d'ajustements plus ou moins réussis, évolutivité sont les conditions nécessaires à l'activité intersubjective de communication langagière.

– en psychologie cognitive par J. F. le NY (Université Paris-Sud): il considère les concepts d'ambiguïté et de paraphrase en termes de correspondance, qui peut être potentielle ou réelle, entre un énoncé et la (ou les) représentation(s) sémantique(s) associée(s).

– en logique par J. B. GRIZE (Université de Neuchâtel) du fait qu'il s'agit d'un langage de logique, donc d'un langage qui ne se parle pas, découle que l'ambiguïté des langages logiques est nulle, et la paraphrase en syntaxe conduit à des abréviations, en sémantique – à des expressions équivalentes au sens fort du terme.

– en informatique linguistique par M. BORILLO (CNRS, LSI) et G. SABAH (CNRS, LIMSI): la notion de représentation interne joue le rôle essentiel et correspond à un niveau d'interprétation. Elle peut être alors source d'ambiguïté artificielle. La paraphrase d'un texte fourni en entrée correspond à la compréhension automatique.

Suivaient les conférences plénières qui développaient quelques fondements théoriques et apportaient certaines précisions terminologiques.

Ainsi un approfondissement de la réflexion sur l'homonymie et la synonymie, et sur la paronymie, dans la perspective exclusivement référentielle a été présentée par J. Cl. CHEVALIER, M. LAUNAY et M. MOLHO (Universités de Paris IV, Paris III, Paris IV). L'analyse des effets de sens fait apparaître qu'il existe entre l'homonymie et la synonymie une interdépendance trop souvent négligée par la linguistique. M. PERKINS (Leeds Polytechnic) a présenté une explication unitaire de l'ambiguïté et de la paraphrase modales, basée sur la théorie de la pertinence. L'analyse dans le cadre de cette théorie implique que ces deux notions sont dans une large mesure des artefacts de la sémantique vériditionnelle et

qu'elles n'ont nul besoin d'être considérées comme problématiques dans le cadre cognitif plus large de la théorie de la pertinence. A. TROGNON (Université Nancy II) en parlant des réseaux paraphrastiques et de la négociation des mondes dans les conversations réelles a démontré qu'ils sont causés par des facteurs linguistiques et psychosociologiques (les "mondes", au sens de Searle et Vanderveken 1985, auxquels se rapportent les interlocuteurs).

Dans les deux conférences nous retrouvons l'ambiguïté et la paraphrase placées dans des activités langagières précises: dans le résumé et dans la traduction. D. LE ROUX (Institut d'Etudes Politiques, Paris) en présentant *Place et traitement de l'ambiguïté et de la paraphrase au cours de l'activité résumante* a posé aussi le délicat problème de l'"objectivité" du résumeur. L'ambiguïté est pratiquement éliminée de l'énoncé – conséquence de la sélection d'une interprétation parmi d'autres éventuellement possibles. La paraphrase intervient à plusieurs niveaux dans l'activité métalinguistique mise en oeuvre par le résumeur: il y a reconnaissance et élimination des redondances, puis une reformulation qui a pour caractéristique de viser à une plus grande densité informationnelle. R. LANDHEER (Université de Leiden) qui considère la traduction comme succession de choix des paraphrases interlinguales, s'est intéressé à l'espèce de choix à opérer dans les cas d'énoncés ambigus. La stratégie du traducteur doit être tout à fait différente selon qu'il a affaire à une ambiguïté non intentionnelle ou intentionnelle. Les ambiguïtés intentionnelles devraient être désambiguïsées, et les ambiguïtés intentionnelles devraient être conservées: il convient seulement de prendre la notion de paraphrase interlinguale dans le sens d'équivalent communicatif.

Les autres communications ont été réparties en 5 ateliers où les participants présentaient des problématiques plus spécialisées.

Atelier 1: "Ambiguïté–paraphrase dans la langue"

F. DOUAY-SOUBLIN (Université de Provence) dans sa communication sur les paraphrases et le contrôle des ambiguïtés à travers les décrets du Concile de Trente a présenté l'analyse des ambiguïtés et la justification des paraphrases imposées ou autorisées, menées dans une métalangue du double-sens issu des Logiques et des Rhétoriques de l'époque. Cette métalangue témoigne de ces deux problèmes dans ce qu'il faut bien appeler une politique de gestion du sens.

J. BATANY (Université de Caën) a fait deux études des systèmes hypothétiques dans *Tristan* de Béroul: une selon le critère formel des temps et des modes, et la seconde – celle de la structure interne d'un point de vue sémantique et pragmatique en envisageant un rapport de paraphrase et un rapport d'ambiguïté.

A. DELAVEAU (Université Paris X) dans sa communication sur l'inversion du sujet pronominal pour l'interprétation de la question et de l'hypothèse qui peuvent s'appliquer à des phrases identiques a avancé l'hypothèse de l'unité sémantique de la structure. Cette hypothèse permet entre autre de rendre compte de la construction du sens en distinguant l'interprétation des unités constituantes et l'interprétation du tout constitué.

P. LE GOFFIC (Université de Caën) en plaçant l'étude de *ce qui / ce que* (introduisant les "relatives (sans antécédent)" ou "interrogatives indirectes") dans le cadre du problème général de la référence et de l'opposition du type *transparence / opacité* a parlé des distinctions établies et de leur portée, et des facteurs qui orientent l'interprétation. La problématique de l'ambiguïté et de la polysémie est en jeu au moment des tentatives de relier les détails du fonctionnement à l'unicité fondatrice du morphème en *qu-*.

J. CARON et M. L. LE GOFF (Université de Rouen; UA 1234 CNRS) ont présenté les résultats de deux expériences réalisées en vue d'analyser les représentations sémantiques des verbes modaux français *pouvoir* et *devoir*, résultats qui ont permis de formuler certaines hypothèses concernant "un noyau de sens" commun aux divers usagers de ces verbes et la nature des facteurs contextuels déterminant la diversité des effets de sens observés. N. LE QUERLER (Université de Caën) a développé l'étude du verbe *pouvoir*, plus précisément de ses emplois facultatifs, dans la dimension pragmatique. Dans certains énoncés, ce verbe modal a parfois un sens si affaibli et un contexte linguistique tel qu'on peut le supprimer. Le but perlocutoire de ces énoncés peut avoir plusieurs interprétations comme:

1) "modestie et impersonnalité", 2) "fuite de responsabilités", 3) "entreprise de séduction". Le locuteur joue alors sur l'ambivalence de *pouvoir* facultatif et sur l'interprétation de but perlocutoire qui est elle-même ambiguë.

L'ambiguïté et la paraphrase ont été illustrées aussi par les études sur la préposition française *pour*. P. CADIOT (Université Paris VII) dans sa communication "*Pour*": une relation énonciative instable a constaté que dans un énoncé quelconque les constituants introduits par *pour* se caractérisent très généralement par le fait que la relation qu'ils entretiennent avec le reste de l'énoncé est mal stabilisée, d'où une prolifération de l'"ambiguïté". Les assignations de sens (ou de valeurs référentielles) par le biais d'épreuves paraphrastiques mettent en jeu des paraphrases à priori hétérogènes d'où se dégagent trois niveaux de notions théoriques--descriptives, qui ont été, par la suite, soumises à un examen des conditions de leur articulation concrète dans la construction des sens d'énoncés ordinaires.

M. L. GROUSSIER (Université Paris VII) a examiné l'ambivalence de *pour* de *pourquoi* qui renvoie indifféremment à la relation action-but ou à la relation action-cause. A la question de savoir pourquoi cette ambivalence est ressentie comme une anomalie, le réponse est donnée dans l'activité de métaphorisation à base spatio-temporelle qui sous-tend le fonctionnement des prépositions.

Cl. GUIMIER (Université de Caën) a présenté une approche psychomécanique de l'incidence, de l'ambiguïté et de la paraphrase en les illustrant par des énoncés comportant des adjectifs et des adverbes. Nous avons affaire à une ambiguïté quand un constituant particulier peut être interprété comme résultant de deux mouvements incidentiels chacun correspondant à un effet de sens particulier. Deux énoncés sont en relation paraphrastique lorsque deux formes différentes matérialisent deux mouvements d'incidence qui sont distincts mais si proches l'un de l'autre qu'ils aboutissent à une même signification.

F. WIOLAND (Université de Strasbourg) en examinant la jointure et l'ambiguïté dans la dimension phonétique a constaté que la reconnaissance du sens donné dépend en grande partie de la composante rythmique des énoncés: elle est plus élevée quand les structures rythmiques sont différentes.

Les deux dernières communications de l'atelier de la langue ont traité des problèmes que rencontre la traduction. J. FRANÇOIS (Université Paris VII) a proposé *La résolution des ambiguïtés temporelles dans la traduction (le problème du transfert morphosémantique du prétérit allemand en français)*. Il a examiné l'emploi du prétérit allemand en imparfait, dans une micro-structure narrative élémentaire. Finalement, le problème du transfert morphosémantique d'un prétérit allemand en imparfait, passé simple ou composé est donc essentiellement un problème de reconnaissance qui passe soit par l'analyse du contexte soit par l'application de tests paraphrastiques qui visent à contrôler la valeur aspectuelle du morphème de prétérit.

R. ZUBER (CNRS, Paris) a constaté que, puisque les langues diffèrent par leurs oppositions privatives, le contenu associé à la marque du terme marqué dans une langue ne pourra être traduit dans une autre langue qui ne possède pas de marque correspondante. Quelques exemples où l'opposition n'est pas marquée (p.ex. l'aspect perfectif en français) ont servi d'illustration des deux thèses: 1) l'ambiguïté est une notion théorique qui dépend de la théorie dans la cadre de laquelle on se place; 2) les langues naturelles ne tiennent pas compte de toutes les "ambiguïtés" logiquement possibles.

Atelier 2: "Modèles formels de l'ambiguïté-paraphrase"

M. EYTAN (Université Paris V) qui se situe dans la théorie de Harris, a choisi l'ambiguïté la plus immédiate, à savoir celle qui provient de ce que deux discours très différents au niveau de leur contenu informationnel peuvent, par le jeu des transformations paraphrastiques, se retrouver avoir une forme apparente identique. Il a élaboré un modèle algébrique de cette théorie (à l'aide de la logique catégorique). Se situant à peu près dans le même cadre théorique.

J. P. DESCLES (Université Strasbourg II) a présenté une approche de la paraphrase et de l'ambiguïté qui est commune à deux modèles linguistiques: celui de Harris (1968, 1982) et celui de Shaumyan (1977, 1985, 1986), tous deux fondés sur la structure opérateur-opérande avec types. La nature de la

représentation paraphrastique a été étudiée à l'aide des "représentations applicatives" qui appartiennent au formalisme de la logique combinatoire avec types (H. B. Curry), et l'ambiguïté – à l'aide d'un concept de réduction. La théorie de Harris a également servi dans l'élaboration du projet THOT qui concerne la représentation et la manipulation de structures textuelles en vue d'assister intelligemment l'automatisation de diverses opérations textuelles.

J. VIRBEL (LSI Toulouse), ayant présenté dans ce cadre un ensemble de fonctions de structuration textuelles aptes à représenter une famille de phénomènes structuraux au sein des textes, a constaté que la mise en forme matérielle des textes, vue comme un problème de nature linguistique, rencontre de nombreux problèmes d'ambiguïté dont on peut identifier la source dans la nature et l'étendue d'effacements de segments ou d'énoncés de nature métalinguistique.

M. THIOLENT (Université Fédérale de Rio de Janeiro) qui a abordé les thèmes de l'"ambiguïté" et "paraphrase" dans le contexte particulier du langage utilisé au sein de raisonnements associés à l'exercice de techniques de représentation et de l'action de diagnostic, a décrit deux types d'ambiguïté: a) dans la représentation d'objets par des figures géométriques simples qui ont déjà été souvent analysées en psychologie cognitive, b) dans un processus de raisonnements associés à l'observation d'un fait donné par des acteurs ayant des croyances différentes qui interfèrent dans leur représentation du fait. En rapport avec ces deux types d'ambiguïtés, la paraphrase est conçue comme un moyen de traduction du langage des représentations ambiguës.

R. FREUREUX (Université de Caën) en interrogeant le rapport des sciences au langage, a engagé une réflexion méta-épistémologique sur les présupposés même de l'épistémologie, liés aux relations qu'elle entretient avec les pratiques scientifiques. En partant d'une provocation adressée à la réflexion épistémologique dominée souvent par la référence aux sciences physiques, il défendait l'être propre du langage. J. van der AUWERA (F.N.R.S. Belge et Université d'Anvers) a présenté une proposition de solution au problème de la relation actif-passif dans le cadre de la Grammaire Fonctionnelle. Il s'est avéré que dans certaines phrases ambiguës, l'énoncé actif n'est pas une paraphrase du passif correspondant.

J. Cl. DUMONCEL (Université de Caën) en parlant de l'opposition *de re / de dicto* a proposé une théorie globale où le glissement de sens historique se laisse mieux comprendre dans la cadre fourni par l'opposition généralisée. En examinant 4 constructions des propositions conditionnelles qui sont équivalentes, il a montré aussi des négations où les lectures *de dicto* et *de re* n'ont pas la même valeur de vérité. La paraphrase est donc devant l'alternative de savoir si la pluralité qu'elle décèle correspond aussi à une levée d'ambiguïté.

Atelier 3: "L'ambiguïté–paraphrase dans l'activité du langage" a réuni des sujets diversifiés relevant de la linguistique, de la psychologie et de la sociologie qui pourtant ont un motif commun – celui de la recherche de la construction du sens.

En linguistique, quatre communications ont été présentées. A. Cl. BERTHOUD (Université de Lausanne) se demandant comment s'articulent sources et effets de l'ambiguïté, malentendu et activité paradiscursive, a fait une recherche du principe qui régit l'activité paradiscursive et qui concerne, au sens de Benveniste, "la mise en discours" (sur quelques exemples où l'ambiguïté intervient au niveau même de l'organisation de discours sous forme des "scénarios" divergents construits par les interlocuteurs en présence). Cl. MICHARD (UA 1234, CNRS) dans la communication *Univocité ambiguïté ou ambivalence: les valeurs sémantiques "humain" et "humain mâle"* a parlé d'une forme conflictuelle de double sens dont le seul type de paraphrase pertinent par rapport au sens des textes est celui qui énonce ces deux valeurs sémantiques de façon analytique. L'ambivalence apparaît là où l'on postule que chaque valeur sémantique est construite de façon univoque par le contexte, cependant l'analyse de texte du point de vue des propriétés construites d'animation et d'agentivité pour la notion d'homme et de femme contredit ce système classificatoire de type logique. A. GRESILLON et J. L. LEBRAVE (ITEM, CNRS) ont analysé la production du texte à travers les manuscrits de genèse. A travers l'étude de la paraphrase et de l'ambiguïté ils ont constaté que l'écriture est découverte beaucoup plus que la mise en forme.

La paraphrase s'est révélée à triple face: comme mécanisme de blocage de l'écriture, comme procédure d'approche lexicale et comme effet de la relecture par l'auteur. L'ambiguïté a été envisagée en deux mouvements de processus: la création des ambiguïtés est un des moteurs de l'écriture littéraire et la levée se vérifie comme recherche de "clarté", condition de possibilité de l'échange verbal.

M. DOLITSKY et G. PIERAUT-LE BONNIEC, en testant un texte obscur et ambigu, se sont demandées s'il n'implique pas des stratégies de compréhension différentes de celles qui sont utilisées de façon autocratique et inconsciente dans le cas où le texte apparaît comme clair. Un tel texte, comme l'on montré les résultats, comporte seulement une opacité qui tient au fait que la relation de signifiant à signifié n'est pas simple et qu'elle doit passer par des chemins indirects d'associations phonétiques et sémantiques. De ce fait le lecteur dispose de grands degrés de liberté pour l'interprétation du texte.

En psychologie, une observation de l'activité langagière au cours d'une consultation d'obstétrique dans un service d'hospitalisation prénatale a été présentée par D. WEIL (Université de Strasbourg). L'ensemble du discours d'une patiente constituait un "texte" à l'intérieur duquel la signification des divers éléments se dévoile peu à peu. La paraphrase semble ici permettre la parole en préservant l'ambiguïté du thème ou du sujet mis en jeu. Elle assure la possibilité d'une mise en mots de représentations et de fantasmes inconscients dont la reconnaissance serait impossible à la femme qui parle au moment où s'énonce son propos.

Enfin, les deux communications suivantes apportent un éclairage sociologique sur le procédé de construction du sens. I. EPSTEIN (INTERCOM, São Paulo) en se basant sur la définition des Codes Forts et des Codes Faibles a montré un certain nombre de situations dialogiques humaines dans lesquelles une partie est en position de domination et l'autre – de subordination. Les deux parties peuvent jouer sur l'ambiguïté, en manipulant les codes, pour obtenir les résultats de différentes façons tantôt pour le dominateur qui veut atteindre certains buts, tantôt pour le subordonné qui veut se défendre.

R. PAGES (CNRS et Université Paris VII) a démontré, sur l'exemple d'une situation précise, que certaines ambiversions ne sont pas individuelles mais liées à des opinions opposées et ambiguës.

Atelier 4: "L'ambiguïté–paraphrase en traitement automatique"

Y. BELEC et F. EVRARD (Université P. Sabatier – LSI et ENSEEIHT; LSI Toulouse) ont présenté le système SYROCO qui met en jeu un calcul des référents dénotés par les descriptions définies employées dans les messages. Cette méthode de construction de descriptions définies identifiant sans ambiguïté (les objets ou événements du monde réel dans lequel évolue le robot) est conditionnée par l'intention du locuteur. Un autre système, système METALOG, système cognitif, capable d'effectuer une compréhension automatique des textes médicaux, a été présenté par un groupe de médecins de CHU Pitié Salpêtrière (M. de HEAULME, M. MEMBRADO, S. AMELI, Ch. HUBERT). Les auteurs ont présenté les particularités du langage médical et les conceptions qui ont abouti à réaliser METALOG dans le but de résoudre les problèmes de l'ellipse et de la coréférence (qui paraissent indissociables du problème de l'ambiguïté et de la paraphrase) sur les exemples pris dans deux domaines d'application actuels: le légendaire de vidéodisques médicaux et la description des polymarformations. P. SAINT-DIZIER (IRISA-INRIA Rennes) travaillant dans le cadre du système PROLOG s'est donné comme objectif la définition d'outils informatiques permettant la définition et le calcul de phrases prises dans un contexte objectif. Il subsiste néanmoins des cas où les ambiguïtés ne peuvent pas être résolues de façon automatique. Le seul recours demeure alors l'usager. Il s'agit donc de fournir plutôt à l'usager une réponse coopérative qui fasse état des conditions sur lesquelles une réponse fournie par le contexte est correcte. B. GRAU et G. SABAH (LIMSI-CNRS, Orsay) ont montré comment sont perçues en informatique linguistique diverses notions comme l'ambiguïté, la paraphrase et quelles relations elles entretiennent avec les processus de compréhension automatique, et ils ont présenté la description d'un analyseur déterministe de phrases dont la structure permet d'éviter au maximum les causes d'ambiguïté

artificielle et de diverses méthodes d'interprétation de textes. J. P. DESCLES et F. ROUSSELOT (Université Strasbourg II, SCOLIA) ont élaboré des archétypes cognitifs destinés à décrire le "sens" de certains verbes en vue d'apporter à la fois une certaine normalisation des représentations sémantiques et une généralisation argumentée sur le plan de la linguistique générale. Ces archétypes cognitifs se coulent dans un formalisme informatique constitué dans l'approche des Descriptions Fonctionnelles. Le groupe de chercheurs de l'Université de Caën (B. VICTORRI, A. ADAM, C. PORQUET et M. REVENU), en réponse à l'obstacle de la levée d'ambiguïté, ont élaboré de nouvelles techniques d'analyse qui correspondent mieux à la manière dont fonctionnent ces mécanismes chez l'homme. Le système AIRELLE, se veut un outil permettant à la fois de construire des langages de représentations de connaissances et de définir de façon souple les traitements que l'on veut faire subir à ces connaissances. A l'aide de cet outil le groupe a montré comment l'on peut construire un analyseur s'appuyant sur les mécanismes d'anticipation, de parallélisme et de traitement différé, qui semble être en oeuvre dans la levée d'ambiguïté. Le même souci de lever l'ambiguïté a poussé N. DARCEL (Université Paris Nord) à avancer une hypothèse de travail d'après laquelle les phrases de compréhension du texte et de résolution mathématique sont fréquemment interdépendantes et interactives: elles déclenchent la construction d'une représentation mentale de la scène décrite par l'énoncé par référence à des connaissances représentées sous la forme d'entités d'un langage orienté-objet. Enfin, L. POPESCO (Université de Poitiers) s'est intéressée au problème de la paraphrase en traduction. Pour rechercher une frontière entre la traduction et la paraphrase, elle s'est basée essentiellement sur des observations effectuées au cours de la réalisation pratique d'un système expérimental de traduction multilingue pour des textes courts, ce système étant basé sur une représentation interne sémantique.

Atelier 5: "L'ambiguïté-paraphrase et lexique" a réuni les travaux abordant le problème de la détection et de l'interprétation du sens lexical.

L. SPRENGER-CHAROLLES (Université Paris V) a montré une expérience sur la lecture d'énoncés composés d'un inducteur, d'un item ambigu et d'un item désambiguïseur: il s'est avéré que durant la lecture de ces énoncés les sujets n'activent qu'un seul sens de l'item ambigu celui qui est le plus prégnant en fonction du contexte. Elle a avancé des hypothèses sur les modalités de la représentation des énoncés à "garden path" d'après lesquelles une première interprétation qui conduit le lecteur à une impasse l'amène à une réanalyse de ce qui a été précédemment lu. F. RASTIER (LIMSI-CNRS, Orsay) a montré le problème de la polysémie d'acceptions et a tracé une perspective interprétative: un système d'interprétation du sens lexical en contexte élaboré en collaboration avec V. Prince pour différencier les acceptions des termes de parenté choisis pour l'expérience. M. F. MORTUREUX (Université Paris X) a observé les termes scientifiques qui sont objet des paraphrases définitionnelles, à plusieurs stades de leur fonctionnement et a constaté que souvent pour un même terme on rencontre plusieurs paraphrases, non formellement identiques. Elle s'est interrogée, par la suite, sur les relations sémantiques de ces paraphrases pour voir si l'on peut distinguer et d'après quels critères, l'"imprécision" de l'ambiguïté. E. ANDREEWSKY, P. BOYER et L. WAINTRAUB (INSERM, Paris) ont effectué des expériences qui se servent des ambiguïtés lexicales comme outils de recherche en neuropsychopathologie (traitements linguistiques mis en oeuvre par les sujets: ambiguïté syntaxique et aphasie, polysémie et schizophrénie). Les résultats de ces expériences contribuent à poser le problème général des modalités d'interaction entre stimulus linguistique et connaissances (liés aux items contextuels) chez le sujet normal, le cas du sujet pathologique représentant une situation limite. P. MARQUER (Université Paris V) a présenté les recherches expérimentales qui se proposent de mettre à l'épreuve l'hypothèse selon laquelle l'accès aux principales acceptions d'homographes serait hiérarchisé en fonction de leur fréquence relative. Les résultats ont été discutés dans le cadre du problème général du rôle de la fréquence comme invariant dans l'organisation du lexique interne.

Le colloque, certes, abondait en communications très variées et riches en nouvelles recherches, nouvelles suggestions, mais ce carrefour interdisciplinaire sur l'ambiguïté et la paraphrase aidera-t-il à élaborer une théorie unifiée de la problématique qu'attendaient les organisateurs? Espérons que oui et attendons la publication des communications prévue avant la fin de l'année 1987 aux Presses Universitaires de Lille.

Martin Riegel, *L'adjectif attribut*, Coll. Linguistique nouvelle, PUF 1985, pp. 222.

Les définitions de l'attribut mettent en évidence de sensibles différences dans la manière dont les linguistes conçoivent cette fonction grammaticale. En effet, il suffit de recourir à des analyses d'une phrase comme: *Paul est à Nancy*, pour constater une divergence dans les opinions sur le statut grammatical du syntagme prépositionnel, qualifié de complément circonstanciel par les uns et considéré par d'autres comme attribut. Ce n'est là qu'une des ambiguïtés recelées par la notion d'attribut.

L'ouvrage de M. Riegel est né d'une nécessité de donner de l'attribut une définition plus précise et proprement linguistique. Aussi est-ce un des objectifs que l'auteur s'est fixés dans son travail. A côté de cet examen des fondements linguistiques de la notion d'attribut, il a choisi d'étudier en particulier les constructions où l'attribut est de nature adjectivale.

L'étude présentée comporte trois parties: I. "La classe grammaticale de l'attribut", II. "L'adjectif attribut du sujet. Référence et prédication", III. "Syntaxe de l'adjectif attribut du sujet", divisées chacune en deux chapitres.

Le 1^{er} chapitre – "Les définitions grammaticales de l'attribut" – est consacré à la revue critique des définitions de l'attribut depuis le Port-Royal jusqu'à nos jours. L'auteur, en rendant compte des divergences entre ces définitions, affirme qu'elles tiennent surtout à l'application de différents critères définitoires. Ainsi l'attribut de A. Sechehaye qui privilégie le critère sémantique sera-t-il autre chose que celui des grammaires syntagmatiques qui adoptent un point de vue exclusivement formel. Les définitions modernes de l'attribut sont donc réparties en sémantiques et syntaxiques suivant qu'elles privilégient les critères définitoires respectifs. A son tour, l'auteur propose son propre modèle descriptif dont la composante de base est la sémantique, car "la sémantique fournit des principes explicatifs à la description syntaxique, mais ne lui en emprunte aucun" (p. 43). La syntaxe ne s'y trouve pas pour autant négligée – ce sont les constructions syntaxiques, directement accessibles à l'observation, qui constituent la base opératoire de cette étude. L'auteur recourra à l'hypothèse de catégories sémantiques sous-jacentes qui, faute d'une expression formelle propre, ne se manifesteront qu'à travers des propriétés transformationnelles et des restrictions distributionnelles spéciales.

A la fin du chapitre, l'auteur introduit et précise quelques notions formant le cadre théorique de sa description, dont le contenu propositionnel, l'attitude propositionnelle, la présupposition, la distinction entre expressions référentielles et prédicatives (établie par P. F. Strawson dont l'auteur s'inspire largement pour ce qui est de l'étude sémantico-logique des structures prédicatives). La définition opératoire de l'attribut de M. Riegel est fondée sur trois critères dont l'un est syntaxique (la construction copulative) et les deux autres sémantiques (l'expression d'un rapport prédicatif et le caractère statif du prédicat).

Le but que se propose l'auteur dans le chapitre suivant ("Le paradigme des constructions copulatives") est de montrer un mécanisme prédicatif commun qui se laisse reconnaître à certaines régularités syntaxiques et sémantiques, malgré une grande variété de constructions copulatives. Cette